

2025/

Décision 2025/09

Attribution du marché public passé en procédure adaptée de fournitures d'un tracteur agricole avec faucheuse-débroussailleuse et reprises d'anciens matériels pour les services techniques situés à Caudry (59540) de la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis

La présente consultation porte sur l'achat et la reprise des équipements suivants :

- Lot n°1 – Tracteur : Fourniture d'un tracteur agricole pour le débroussaillage des voiries avec reprise du véhicule actuel (tracteur de marque DEUTZ-FAHR, modèle AGROFARM, mis en circulation en juillet 2010, comptabilisant 9 600 heures), le titulaire pourra réaliser aussi les entretiens préventifs et curatifs du tracteur toute la durée du marché public ;
- Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse : Fourniture d'une faucheuse débroussailleuse professionnelle compatible avec le tracteur fourni au lot n°1 et reprise de deux bras faucheurs (l'un de marque MAROLIN modèle M548 ASX livré en décembre 2016 et le second de marque VIGOLO modèle SGE2 220 livré en juin 2022).

La consultation a été lancée le 29 janvier 2025.

Trois plis ont été transmis avant le 14 février 2025, 12h00 :

- Une candidature et une offre pour le lot n°1 déposées par NORD AGRI ;
- Deux candidatures et deux offres pour le lot n°2 déposées par NORD AGRI et NOREMAT ;
- Un pli complétant l'offre de NORD AGRI pour le lot n°2 à la suite d'une question posée par un candidat.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le mercredi 25 février 2025 à 09h30 et rendu le classement suivant :

N°	Raison sociale	Offre	Nombre de points obtenus - TOTAL	Classement	Proposition de décision
Lot n°1 - Tracteur					
EI. 1	NORD AGRI	89 100,00 €	100	1	retenue
Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse					
EI. 1	NORD AGRI	34 000,00 €	91,8	2	rejetée
EI. 3	NOREMAT	40 607,50 €	92,6	1	retenue

2025/

*Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres retenant l'offre de NORD AGRI pour le lot n°1 et l'offre de NOREMAT pour le lot n°2,
Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,
En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,*

DÉCIDE

- De rejeter l'offre de NORD AGRI pour le lot n°2 ;
- D'attribuer le marché objet de la présente décision comme indiquée ci-dessus à savoir le lot n°1 à NORD AGRI et le lot n°2 à NOREMAT ;
- De signer les annexes jointes à la présente décision.

<p>Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 26/02/2025 Publication le 26/02/2025 <i>Vu, Le Président – Serge SIMEON</i></p>	<p>Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 26/02/2025 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p> 
---	--

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Cadre réservé à l'administration

Numéro de contrat : 2025FourTractFD

Avance : Non – Oui de %

Retenue de garantie : Non – Oui de %

Caution bancaire : Oui – Non

Périodicité des révisions : Annuelle

Cotraitants :

Sous-traitants :

CPV : 16600000-1 - 16310000-1

MARCHÉ PUBLIC À PROCÉDURE ADAPTÉE DE FOURNITURES D'UN TRACTEUR AGRICOLE AVEC FAUCHEUSE-DÉBROUSSAILLEUSE ET REPRISES D'ANCIENS MATÉRIELS POUR LES SERVICES TECHNIQUES SITUÉS À CAUDRY (59540) DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

ACTE D'ENGAGEMENT

- Service adjudicateur : Brigade Espace Vert - Caudry
- Procédure de passation : Procédure adaptée en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique (CCP)
- Nature : fourniture et maintenance
- Date de réception des candidatures et des offres : 14 février 2025, 12h00
- Allotissement : Lot n°1 – Tracteur / Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse
- Début : Admission des fournitures - Livraison au plus tard fin mars 2025
- Durée : Cinq (5) ans
- Date(s) d'admission : Lot n°1 mars/avril 2025 – Lot n°2 mars/avril 2025 mai 2025

!! À compléter par le candidat !!

Adresse électronique active, régulièrement consultée et habilitée à recevoir les résultats de l'évaluation de sa candidature et de son offre : Hugo.Pevet @ mond-agri-fr

Article 1 -	Objet et étendue de la consultation	4
1-1.	Objet de la consultation.....	4
1-2.	Mode de passation.....	4
1-3.	Allotissement.....	4
1-4.	Offre de base et variantes.....	4
1-5.	Montant du marché public.....	5
1-6.	Nomenclature communautaire	5
1-7.	Lieux d'exécution et visite des reprises.....	5
1-8.	Durée du marché public.....	5
1-9.	Délais de validité des offres	5
1-10.	Modalité de règlement.....	5
1-11.	Acheteur.....	5
1-11.1.	Désignation de l'acheteur	5
1-11.2.	Personne habilitée à signer le marché public	5
1-12.	Comptable assignataire	6
Article 2 -	Document de consultation des entreprises.....	6
2-1.	Documents généraux.....	6
2-2.	Documents particuliers.....	6
Article 3 -	Engagement du candidat.....	7
3-1.	Engagement et identification du candidat	7
3-2.	Groupement d'opérateurs économiques.....	8
Article 4 -	Avance.....	8
Article 5 -	Clauses administratives particulières.....	9
5-1.	Durée de garantie	9
5-1.1.	Lot n°1 – Tracteur.....	9
5-1.2.	Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse	9
5-2.	Dispositions financières	9
5-2.1.	Prix.....	9
5-2.2.	Demandes de paiement.....	9
5-2.3.	Montants des entretiens préventifs et curatifs.....	9
5-3.	Pénalités de retard ou de non-conformité	10
5-4.	Résiliation	10
5-5.	Exécution de la prestation aux frais et risques du titulaire	10
5-6.	Assurances	10
5-7.	Litiges - Contentieux	10
5-8.	Dérogations au CCAG-FCS.....	10
Article 6 -	Clauses techniques particulières	11
6-1.	Fournitures.....	11
6-1.1.	Lot n°1 - Tracteur.....	11
6-1.2.	Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse	12
6-2.	Reprises.....	13
6-2.1.	Lot n°1 – Tracteur.....	13
6-2.2.	Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse	14
6-3.	Livraison et mise en service des fournitures	14
6-4.	Formation des agents	14



6-5. Entretiens.....	14
6-6. Documents complémentaires.....	15
6-6.1. Lot n°1 – Tracteur.....	15
6-6.2. Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse	15
Article 7 - Offre de prix.....	16
Article 8 - Paiements.....	16
Article 9 - Assurances	16
Article 10 - Signature de l'offre par le(s) candidat(s).....	17
Article 11 - Décision du pouvoir adjudicateur :	17
Article 12 - Signature du pouvoir adjudicateur :	17
Annexe 1 : Lot n°1 – Tracteur – Bordereau de prix unitaires – Offre de base	18
Annexe 2 : Lot n°1 – Tracteur – Détail estimatif – Offre de base.....	19
Annexe 3 : Lot n°1 – Tracteur – Bordereau de prix unitaires – Variante autorisée n°1	20
Annexe 4 : Lot n°1 – Tracteur – Détail estimatif – Variante autorisée n°1	21
Annexe 5 : Lot n°1 – Tracteur – Bordereau de prix unitaires – Variante autorisée n°2.....	22
Annexe 6 : Lot n°1 – Tracteur – Détail estimatif – Variante autorisée n°2	23
Annexe 7 : Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse – Bordereau de prix unitaires	24
Annexe 8 : Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse – Détail estimatif.....	25

Article 1 - **Objet et étendue de la consultation**

1-1. **Objet de la consultation**

La présente consultation a pour objet la fourniture d'un tracteur agricole pour le débroussaillage des voiries avec reprise du véhicule actuel (tracteur de marque DEUTZ-FAHR, modèle AGROFARM, mis en circulation en juillet 2010, comptabilisant 9 600 heures), le titulaire pourra réaliser aussi les entretiens préventifs et curatifs du tracteur toute la durée du marché public, ainsi que d'une faucheuse débroussailleuse professionnelle compatible avec le tracteur fourni au lot n°1 et reprise de deux bras faucheurs (l'un de marque MAROLIN modèle M548 ASX livré en décembre 2016 et le second de marque VIGOLO modèle SGE2 220 livré en juin 2022).

1-2. **Mode de passation**

Le marché public est passé en procédure adaptée en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique (CCP).

1-3. **Allotissement**

Le présent marché public est alloté comme suit :

- Lot n°1 – Tracteur : Fourniture d'un tracteur agricole pour le débroussaillage des voiries avec reprise du véhicule actuel (tracteur de marque DEUTZ-FAHR, modèle AGROFAMR, mis en circulation le 21 juillet 2010, comptabilisant 9 600 heures), le titulaire pourra réaliser aussi les entretiens préventifs et curatifs du tracteur toute la durée du marché public ;
- Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse : Fourniture d'une faucheuse débroussailleuse professionnelle compatible avec le tracteur fourni au lot n°1 et reprise de deux bras faucheurs (l'un de marque MAROLIN modèle M548 ASX livré en décembre 2016 et le second de marque VIGOLO modèle SGE2 220 livré en juin 2022).

1-4. **Offre de base et variantes**

Les variantes sont autorisées uniquement pour le lot n°1 et dans les conditions ci-dessous énoncées.

L'acheteur souhaite que les candidats proposent un prix de reprise pour le tracteur marque DEUTZ-FAHR, modèle AGROFARM, mis en circulation le 21 juillet 2010, et à minima la remise de l'offre de base suivante :

- Offre de base (OB) : Proposition d'un tracteur agricole quatre cylindres d'une puissance \pm à 130 chevaux, boîte mécanique, pouvant supporter un bras faucheur de type NOREMAT, modèle PRODIGIA M45 ou équivalent, neuf et mis en fonctionnement fin mars 2025. Le titulaire inclura dans son offre le transfert des charges avant et arrières de l'ancien tracteur sur le nouveau, ainsi que la pose du bras fourni par le titulaire du lot n°2 ;

Les candidats peuvent présenter uniquement les deux variantes suivantes :

- Variante autorisée n°1 (VA1) : Proposition d'un tracteur agricole quatre cylindres d'une puissance \pm à 130 chevaux, boîte mécanique, pouvant supporter un bras faucheur de marque NOREMAT, modèle PRODIGIA M45 ou équivalent, ayant fonctionné au maximum 3000 heures, garantie 1 an minimum, et mise en fonctionnement fin mars 2025. Le titulaire inclura dans son offre le transfert des charges avant et arrières de l'ancien tracteur sur le nouveau, ainsi que la pose du bras fourni par le titulaire du lot n°2 ;
- Variante autorisée n°2 (VA2) : Proposition d'un tracteur agricole six cylindres d'une puissance \pm à 130 chevaux, boîte mécanique, pouvant supporter un bras faucheur de marque NOREMAT, modèle PRODIGIA M45 ou équivalent, ayant fonctionné au maximum 5000 heures, garantie 1 an minimum, et mise en fonctionnement fin mars 2025. Le titulaire inclura dans son offre le transfert des charges avant et arrières de l'ancien tracteur sur le nouveau, ainsi que la pose du bras fourni par le titulaire du lot n°2.

1-5. Montant du marché public

Le montant du présent marché public est inférieur à 150.000 euros HT pour la totalité de la durée d'exécution.

1-6. Nomenclature communautaire

La classification principale conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

- 16600000-1 : Machines spécialisées à usage agricole ou sylvicole ;
- 16310000-1 : Faucheuses.

1-7. Lieux d'exécution et visite des reprises

Le tracteur, les bras faucheurs à reprendre et le lieu de livraison des fournitures se fera à l'adresse ci-dessous indiquée :

**Service technique de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
39 rue de Ligny – 59540 CAUDRY**

1-8. Durée du marché public

Le marché public est conclu à compter de la date d'admission effective des fournitures pour une durée maximale de cinq (5) ans.

Le(s) titulaire s'engage(nt) à mettre en service le tracteur (lot n°1) et la faucheuse-débroussailleuse (lot n°2) avant fin mars 2025.

En cas de vente du tracteur, le présent marché public sera réputé échu et le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnisation.

1-9. Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

1-10. Modalité de règlement

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes uniquement via la plateforme **CHORUS**. Les demandes de paiement reçues par tout autre moyen seront réputées nulles et non avenues.

https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife_csm

SIRET : 200 030 633 00198 – N° engagement : 2025FourTractFD

1-11. Acheteur

1-11.1. Désignation de l'acheteur

Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

Rue Victor Watremez - RD 643 - ZA le bout des dix-neuf - 59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS

☎ 03 27 75 84 79 ✉ secretariat@caudresis-catesis.fr

1-11.2. Personne habilitée à signer le marché public

Serge SIMÉON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

1-12. Comptable assignataire

Centre Des Finances Publiques - 46 rue Aristide Briand, 59540 Caudry

Article 2 - Document de consultation des entreprises

2-1. Documents généraux

Le présent marché public est soumis à l'arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG-FCS).

2-2. Documents particuliers

Le dossier de consultation aux entreprises (DCE) remis aux candidats comprend les éléments suivants :

- Le présent acte d'engagement (3-AE-2025FourTractFD), et ses annexes, les bordereaux de prix unitaire (BPU) par offre et leur détail estimatif (DE) ;
- Le règlement de consultation (2-RC-2025FourTractFD) ;
- L'avis de marché (1-AM-2025FourTractFD) ;

Les pièces confidentielles (4-Confidentiel-2025FourTractFD) contenant la carte grise du tracteur à reprendre (lot n°1) et les factures des bras faucheurs à reprendre (lot n°2), que le titulaire est réputé connaître.

Article 3 - Engagement du candidat

3-1. Engagement et identification du candidat

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public, le candidat :

- s'engage pour son propre compte ;
- engage la société
- l'ensemble des membres du groupement s'engage ;

Contractant unique – Mandataire :

Nom commercial : Nord Agri

Prénom, NOM et titre de son représentant : Michel Segond

Numéro SIRET : 343 777 579 000 16

Adresse de l'établissement : 27 Route Combrai 59730 Saint Python

Adresse électronique : nord-agri@wanadoo.fr

Numéros de téléphone : 06 8503 5738

Cotraitant 2 :

Nom commercial :

Prénom, NOM et titre de son représentant :

Numéro SIRET :

Adresse de l'établissement :

Adresse électronique :

Numéros de téléphone :

Cotraitant 3 :

Nom commercial :

Prénom, NOM et titre de son représentant :

Numéro SIRET :

Adresse de l'établissement :

Adresse électronique :

Numéros de téléphone :

À exécuter le lot n°1 et/ou le lot n°2 conformément aux pièces contractuelles et au mémoire technique annexé au règlement de consultation.

3-2. Groupement d'opérateurs économiques

Le candidat est un groupement d'opérateur économique :

→ conjoint ;

→ solidaire.

Les membres du groupement se répartissent les prestations de la manière suivante :

Désignation des membres du groupement	Prestations exécutées par les membres du groupement		
	Désignation	Montant (€ HT)	Part (%)
Mandataire			
Cotraitant 2			
Cotraitant 3			

Article 4 - Avance

Considérant les délais de livraison du présent marché, aucune avance ne sera accordée au titulaire.

Article 5 - **Clauses administratives particulières**

5-1. **Durée de garantie**

Le présent acte d'engagement est soumis à l'article 33 du CCAG-FCS. À ce titre, le candidat garantit ses fournitures pour une durée minimale d'un an.

5-1.1. **Lot n°1 – Tracteur**

Le cas échéant et par dérogation à l'article 33 du CCAG-FCS, le titulaire s'engage à garantir le tracteur pour une durée supérieure à savoir, ~~5~~ **ans**.

5-1.2. **Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse**

Le cas échéant et par dérogation à l'article 33 du CCAG-FCS, le titulaire s'engage à garantir le tracteur pour une durée supérieure à savoir, ~~7~~ **ans**.

5-2. **Dispositions financières**

5-2.1. **Prix**

Les prix énoncés en annexes du présent acte d'engagement sont conformes à l'article 10 du CCAG-FCS.

5-2.2. **Demandes de paiement**

Les demandes de paiement sont transmises conformément à l'article 11 du CCAG-FCS.

La remise d'une demande de paiement intervient après l'admission des fournitures par le représentant de l'acheteur.

Les demandes de paiement sont transmises uniquement via la plateforme CHORUS.

Le titulaire précisera le lot facturé.

Chaque lot devrait être facturé distinctement.

5-2.3. **Montants des entretiens préventifs et curatifs**

Le prix d'un entretien préventif comprend l'ensemble des pièces et mains d'œuvre nécessaire à la révision du véhicule.

S'agissant du montant de l'entretien curatif, au-delà de la garantie, en cas de panne du véhicule, le titulaire se rendra sur place pour évaluer le nombre d'heures et les fournitures nécessaires pour la réparation du véhicule. Après évaluation des pièces et de la main d'œuvre nécessaires, le titulaire transmettra son devis. L'acheteur se réserve le droit de négocier. En cas d'acceptation, le titulaire réalisera les travaux estimés.

En cas de crevaison, le titulaire se rendra sur place pour évaluer le nombre d'heures et les fournitures nécessaires pour la réparation du véhicule. Après évaluation des pièces et de la main d'œuvre nécessaires, le titulaire transmettra son devis. L'acheteur se réserve le droit de négocier. En cas d'acceptation, le titulaire réalisera les travaux estimés.

En tout état de cause, les montants du véhicule, du prêt, le cas échéant, et des travaux ne pourront excéder 80 000 € HT sur toute la durée du marché.

5-3. Pénalités de retard ou de non-conformité

Par dérogation aux dispositions de l'article 14 du CCAG-FCS, en cas de non-respect des délais ou stipulations du présent acte d'engagement des pénalités pourront être appliquées au titulaire du marché dans les conditions suivantes :

$$P = V \times \frac{R}{100}$$

dans laquelle :

- P = le montant de la pénalité ;
- V = la valeur des prestations sur laquelle est calculée la pénalité, cette valeur étant égale au montant en prix de base, hors variations de prix et hors du champ d'application de la TVA, de la partie des prestations en retard, ou de l'ensemble des prestations si le retard d'exécution d'une partie rend l'ensemble inutilisable ;
- R = le nombre de jours de retard.

Le nombre de jours de retard s'entend à la fois comme le nombre de jours où les fournitures ne sont pas livrées, les prestations ne sont pas réalisées, ou sont livrées ou réalisées mais, ne correspondent pas en tout point aux stipulations du présent acte d'engagement.

5-4. Résiliation

Les dispositions des articles 38 à 45 du CCAG-FCS seront applicables en cas de résiliation du marché public.

5-5. Exécution de la prestation aux frais et risques du titulaire

En cas d'exécution non conforme aux pièces du marché public ou non-respect des délais, l'acheteur appliquera l'article 45 du CCAG-FCS.

5-6. Assurances

Le titulaire produira une attestation précisant qu'il est couvert par une assurance garantissant les tiers en cas d'accidents ou de dommages causés par et pendant l'exécution des prestations.

5-7. Litiges - Contentieux

Afin de mettre fin aux litiges nés ou à naître, les parties au présent contrat transigeront conformément aux articles 2044 et suivants du code civil.

À défaut d'accord amiable, les contentieux seront portés devant le Tribunal Administratif de Lille.

5-8. Dérogations au CCAG-FCS

Le présent acte d'engagement déroge aux articles 33, le cas échéant, et 14 du CCAG-FCS.

Article 6 - Clauses techniques particulières

6-1. Fournitures

6-1.1. Lot n°1 - Tracteur

Le tracteur fourni sera utilisé pour l'entretien des accotements des voiries communales et communautaires. Le titulaire prévoira de transférer le bras NOREMAT, modèle MAGISTRA VISIOBRA M61T, ainsi que les charges de du tracteur à reprendre.

6-1.1.1. Offre de base

Le tracteur proposé devra respecter les caractéristiques techniques suivantes :

État du tracteur	Neuf
Puissance du moteur minimale	130 cv
Nombre de cylindre	4
Transmission	Powershift
Type de boîte de vitesse	Mécanique
Nombre de roues motrices	4
Type de pneu	Polyvalent
Hauteur cabine	± 2,85 m
Largeur tracteur	2,35 à 2,45 m
Réservoir carburant	≥ 180 l
Système hydraulique	4 distributeurs arrière double effet 1 distributeur avant double effet + prise électrique Relevage avant capacité minimale de 2 T Relevage arrière capacité minimale de 6,7 T Pompe hydraulique 120l/min
Masses à transférer	Roue arrière gauche maximum 200 kg (fauchage) Avant 600 kg
Cabine	Suspendue
Gyrophares	2
Triflash	1
Air conditionné dans cabine	Oui
Balai essui glace	Porte droite

6-1.1.2. Variante autorisée n°1

État du tracteur	Occasion ± 3 000 heures
Puissance du moteur minimale	130 cv
Nombre de cylindre	4
Transmission	Powershift
Type de boîte de vitesse	Mécanique
Nombre de roues motrices	4
Type de pneu	Polyvalent
Hauteur cabine	± 2,85 m
Largeur tracteur	2,35 à 2,45 m
Réservoir carburant	≥ 180 l
Système hydraulique	4 distributeurs arrière double effet 1 distributeur avant double effet + prise électrique Relevage avant capacité minimale de 2 T Relevage arrière capacité minimale de 6,7 T Pompe hydraulique 120l/min
Masses à transférer	Roue arrière gauche maximum 200 kg (fauchage)

	Avant 600 kg
Cabine	Suspendue
Gyrophares	2
Triflash	1
Air conditionné dans cabine	Oui
Balai essui glace	Porte droite

6-1.1.3. Variante autorisée n°2

État du tracteur	Occasion ± 5 000 heures
Puissance du moteur minimale	130 cv
Nombre de cylindre	4
Transmission	Powershift
Type de boîte de vitesse	Mécanique
Nombre de roues motrices	4
Type de pneu	Polyvalent
Hauteur cabine	± 2,85 m
Largeur tracteur	2,35 à 2,45 m
Réservoir carburant	≥ 180 l
Système hydraulique	4 distributeurs arrière double effet 1 distributeur avant double effet + prise électrique Relevage avant capacité minimale de 2 T Relevage arrière capacité minimale de 6,7 T Pompe hydraulique 120l/min
Masses à transférer	Roue arrière gauche maximum 200 kg (fauchage) Avant 600 kg
Cabine	Suspendue
Gyrophares	2
Triflash	1
Air conditionné dans cabine	Oui
Balai essui glace	Porte droite

6-1.2. Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse

Le candidat proposera une faucheuse-débroussailleuse à bras articulé à déport avant type NOREMAT Prodigia M45 ou équivalent. La faucheuse-débroussailleuse devra pouvoir être supportée par le tracteur dont les caractéristiques figurent ci-dessus.

Le titulaire posera et mettra en service la faucheuse-débroussailleuse sur le tracteur fourni par le titulaire du lot n°1.

Les données techniques du matériel proposé devront correspondre aux éléments ci-dessous ou s'en rapprocher.

Cinématique	Portée horizontale 4.50 m Portée verticale 5.60 m Portée talus en remblai (45°) 4.47 m Portée talus en déblai (45°) 2.29 m Portée latérale mini 1.70 m Hauteur maxi sur haie 3.71 m Passage sous flèche 1.45 m Hauteur en transport 3.50 m Angle de balayage arrière 90° Orientation outil de coupe 230° Poids du matériel 1170 kg
Structure	Acier HLE (HLE : Haute Limite Elastique) Composition - Flèche : tube ép. 6,3 mm – section 140x140mm Composition - Balancier type M : tube reconstitué ép. 6 à 8 mm – section 100x100 mm à 120x150 mm

	Déport avant – Balancier type M : 350 mm
Caractéristiques hydrauliques	Prise de force : 540 tr/min - 1000 tr/min Réservoir : 80 L Refroidisseur aluminium Puissance d'échange : 5.5 KW
Circuit mouvements	Pompe à engrenages Cylindrée : 17 cc Débit: 36 l/min - 42l/min Pression maxi : 230 bars Suspension oléopneumatique
Circuit outil de coupe	Pompe à pistons axiaux Cylindrée : 46 cc Débit : 60 l/min - 70 l/min Pression maxi : 345 bar Puissance : 47 cv - 54 cv
Équipements	Pivot à gauche (meilleure stabilité et faible encombrement en chemin étroit) Double sens de rotation des outils Sécurité température rotor Système de renversement pour chemins étroits Accumulateur à commande électrique Sécurité hydraulique à l'effacement par pivot avec balayage arrière Vérins de Flèche et Balancier équipés de clapet parachute Pare chocs avec éclairage LED incorporé Axes bagués et graissés Attelage semi-automatique des outils Vanne électrique d'accumulateur Béquilles de dépose réglable
Groupe de broyage	Groupe 1200 avec rotor universel Rouleau palpeur Ø 133 mm renforcé
Commandes	Commandes électriques mono levier 2 mouvements proportionnels Console ergonomique Accoudoir coulissant Activation float sur joystick pour commandes électrique Compteurs horaires Réglage en inclinaison, en hauteur et en orientation latérale Commande électrique enclenchement rotor 3 ^e mouvement proportionnel
Sécurité	Signalisation classe 2

6-2. Reprises

6-2.1. Lot n°1 – Tracteur

Le titulaire reprendra l'ancien tracteur disposant des caractéristiques suivantes :

- Marque : DEUTZ-FAHR ;
- Modèle : AGROFARM.

Le carte grise du tracteur à reprendre est classé dans le fichier « 4-Confidentiel-2022FourTracteur ». Le titulaire est réputé en avoir pris connaissance.

Le titulaire s'engage à reprendre le tracteur en l'état au prix évalué lors de sa visite.

6-2.2. Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse

Le titulaire reprendra les deux bras faucheurs disposant des caractéristiques suivantes :

- marque MAROLIN modèle M548 ASX livré en décembre 2016, n° de série : ;
- marque VIGOLO modèle SGE2 220 livré en juin 2022, n° de série : .

Le titulaire est réputé en avoir pris connaissance de leur facture classée dans le fichier « 4-Confidentiel-2022FourTracteur ».

Le titulaire s'engage à reprendre les deux bras faucheurs en l'état au prix évalué lors de sa visite.

6-3. Livraison et mise en service des fournitures

La mise en service, le transfert des masses et la pose du bras fauteur sur le tracteur seront réalisés sur le site des services techniques communautaire (59540 CAUDRY) précisé à l'article 1-6 de l'acte d'engagement et du règlement de consultation.

Le titulaire prendra contact avec le responsable des brigades espaces verts pour la livraison, la mise en route et la formation des agents.

6-4. Formation des agents

Le titulaire formera l'ensemble des agents désignés par le responsable des services techniques à la conduite et l'entretien « en bon père de famille » du tracteur.

Les heures de formations seront dispensées par les techniciens du titulaire.

L'acheteur pourra pendant toute la durée du marché public faire appel au titulaire pour former de nouveaux agents.

6-5. Entretiens

Pour chacun des lots, le titulaire prévoira la possibilité d'entretien préventif et curatif des équipements fournis.

6-5.1.1. Entretien préventif

L'entretien préventif du tracteur se fera sur les lieux d'exécution précisés à l'article 1-6 de l'acte d'engagement et du règlement de consultation a minima une fois par an ou toutes les 1000 heures de travail effectué par le tracteur.

L'entretien préventif sera réalisé par du personnel « service après-vente » qualifié du titulaire ou du constructeur. Le titulaire garantit  mois l'entretien préventif.

6-5.1.2. Entretien curatif

L'entretien curatif du tracteur se fera sur les lieux d'exécution précisés à l'article 1-6 de l'acte d'engagement et du règlement de consultation à chaque fois que le représentant des brigades espaces verts en fera la demande et ce, dans les plus brefs délais.

Le titulaire s'engage à intervenir dans les  heures après notification de la panne par le responsable du service « chemin de randonnée » ou de ses collaborateurs.

L'entretien préventif sera réalisé par du personnel « service après-vente » qualifié du titulaire ou du constructeur. Le titulaire garantit  mois l'entretien curatif.

L'entretien curatif comprend aussi le remplacement des pneus avant et arrière. Le cas échéant, le titulaire veillera à remplacer les pneus endommagés par un modèle équivalent et s'assurera que la pression de l'ensemble des pneus du véhicule est conforme aux recommandations du constructeur.

6-6. Documents complémentaires

6-6.1. Lot n°1 – Tracteur

Lors de la livraison du tracteur, le titulaire remettra en format papier et électronique (PDF) au responsable brigades vertes les documents suivants :

- La carte grise du tracteur ;
- Manuel d'utilisation du tracteur ;
- Manuel des pièces de rechange du tracteur ;
- Manuel de réparation avec schémas de fonctionnement hydraulique et électrique du tracteur.

6-6.2. Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse

Lors de la livraison, le titulaire remettra en format papier et électronique (PDF) au responsable brigades vertes les documents suivants :

- Manuel d'utilisation ;
- Manuel des pièces de rechange ;
- Manuel de réparation avec schémas de fonctionnement hydraulique et électrique de l'équipement fourni.

Article 7 - Offre de prix

L'offre de prix est à compléter en annexes du présent document.

Article 8 - Paiements

Les prix sont fixés dans les bordereaux de prix unitaires (BPU) annexés au présent document.

L'acheteur se libérera des sommes dues en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après :

Contractant unique ou mandataire

Titulaire	Nord Agri		
Domiciliation	CMNE Centre d'Affaires Valenciennes		
Code banque	10278	Code guichet	00278
Numéro de compte	00020068561	Clé RIB	38
IBAN	FR7610278000200685013	Code BIC	C

Deuxième cotraitant

Titulaire	<input type="text"/>	
Domiciliation	<input type="text"/>	
Code banque	<input type="text"/>	Code guichet
Numéro de compte	<input type="text"/>	Clé RIB
IBAN	<input type="text"/>	Code BIC

Troisième cotraitant

Titulaire	<input type="text"/>	
Domiciliation	<input type="text"/>	
Code banque	<input type="text"/>	Code guichet
Numéro de compte	<input type="text"/>	Clé RIB
IBAN	<input type="text"/>	Code BIC

Une copie de chaque RIB est jointe au présent acte d'engagement.

Article 9 - Assurances

Contractant unique ou mandataire

Compagnie d'assurance	<input type="text"/>	N° de police	<input type="text"/>
-----------------------	----------------------	--------------	----------------------

Deuxième cotraitant

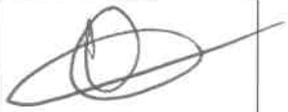
Compagnie d'assurance	<input type="text"/>	N° de police	<input type="text"/>
-----------------------	----------------------	--------------	----------------------

Troisième cotraitant

Compagnie d'assurance	<input type="text"/>	N° de police	<input type="text"/>
-----------------------	----------------------	--------------	----------------------

L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est jointe au présent acte d'engagement.

Article 10 - Signature de l'offre par le(s) candidat(s)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Segond Michel gérant	Saint Pylhon	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Article 11 - Décision du pouvoir adjudicateur :

- Le présent soumissionnaire :
 - est retenu pour le lot n°1 :
 - L'offre de base ;
 - La variante autorisée n°1 ;
 - La variante autorisée n°2.
 - est retenu pour le lot n°2 ;
 - n'est pas retenu.

Article 12 - Signature du pouvoir adjudicateur :

A Beauvois-en-Cambrésis, le

Le Président de la Communauté d'Agglomération du
Caudrésis et du Catésis

Serge SIMEON

Annexe 1 : Lot n°1 – Tracteur – Bordereau de prix unitaires – Offre de base**Fourniture du(es) véhicule(s) :**

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>
	A	Tracteur neuf	Unité	28 000 €
DEUTZ-FAHR AGROFARM	B	Tracteur à reprendre	Unité	16 000 €

Service d'entretien :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>
	Z	Entretien préventif	Heure	64
	Y	Entretien curatif	Heure	1500

Date : 10/02/2025

Signature du candidat : (NOM, Prénom, poste du signataire)

* Le présent document a valeur contractuelle.

Michel Segond Gérant

S.A.R.L. NORD AGRI
MACHINES AGRICOLES - Cap. 114.000 €
59730 SAINT PYTHON
Tel. 03.27.37.33.44
Fax 03.27.37.42.39
Siret 343 717 579 00016

Tracteur garantie sans
5000 heures
le contrat sera en P5

Annexe 2 : Lot n°1 – Tracteur – Détail estimatif – Offre de base**Fourniture du(es) véhicule(s) :**

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>	<u>Sous-total € HT</u>
	A	Tracteur	Unité	1		88000 €
DEUTZ-FAHR AGROFARM	B	Tracteur à reprendre	Unité	1		16000 €
	C				Total (A-B) € HT	72000 €

Service d'entretien :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>	<u>Sous-total € HT</u>
	Z	Entretien préventif	Forfait	5	1500	7500 €
	Y	Entretien curatif	Heure	150	64 €	9600 €
	V				Total € HT	17100 €

Total (C + V) € HT**89 100**

* Le présent document n'a aucune valeur contractuelle. Il a pour but de différencier le montant des offres lors de leur évaluation et de leur classement.

Garantie 5 ans 5000 heures
(contrat complet en pièces jointes)

Numéro de contrat : 2025FourTractFD

Avance : Non – Oui de %

Retenue de garantie : Non – Oui de %

Cautions bancaires : Oui – Non

Périodicité des révisions : Annuelle

Cotraitants :

Sous-traitants :

CPV : 16600000-1 - 16310000-1

MARCHÉ PUBLIC À PROCÉDURE ADAPTÉE DE FOURNITURES D'UN TRACTEUR AGRICOLE AVEC FAUCHEUSE-DÉBROUSSAILLEUSE ET REPRISES D'ANCIENS MATÉRIELS POUR LES SERVICES TECHNIQUES SITUÉS À CAUDRY (59540) DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

ACTE D'ENGAGEMENT

- Service adjudicateur : Brigade Espace Vert - Caudry
- Procédure de passation : Procédure adaptée en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique (CCP)
- Nature : fourniture et maintenance
- Date de réception des candidatures et des offres : 14 février 2025, 12h00
- Allotissement : Lot n°1 – Tracteur / Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse
- Début : Admission des fournitures - Livraison au plus tard fin mars 2025
- Durée : Cinq (5) ans
- Date(s) d'admission : Lot n°1 mars/avril 2025 – Lot n°2 mars/avril 2025

!! À compléter par le candidat !!

Adresse électronique active, régulièrement consultée et habilitée à recevoir les résultats de l'évaluation de sa candidature et de son offre : marches_noremat@noremat.fr

Article 1 -	Objet et étendue de la consultation	4
1-1.	Objet de la consultation.....	4
1-2.	Mode de passation.....	4
1-3.	Allotissement.....	4
1-4.	Offre de base et variantes.....	4
1-5.	Montant du marché public.....	5
1-6.	Nomenclature communautaire.....	5
1-7.	Lieux d'exécution et visite des reprises.....	5
1-8.	Durée du marché public.....	5
1-9.	Délais de validité des offres.....	5
1-10.	Modalité de règlement.....	5
1-11.	Acheteur.....	5
1-11.1.	Désignation de l'acheteur.....	5
1-11.2.	Personne habilitée à signer le marché public.....	5
1-12.	Comptable assignataire.....	6
Article 2 -	Document de consultation des entreprises.....	6
2-1.	Documents généraux.....	6
2-2.	Documents particuliers.....	6
Article 3 -	Engagement du candidat.....	7
3-1.	Engagement et identification du candidat.....	7
3-2.	Groupement d'opérateurs économiques.....	8
Article 4 -	Avance.....	8
Article 5 -	Clauses administratives particulières.....	9
5-1.	Durée de garantie.....	9
5-1.1.	Lot n°1 – Tracteur.....	9
5-1.2.	Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse.....	9
5-2.	Dispositions financières.....	9
5-2.1.	Prix.....	9
5-2.2.	Demandes de paiement.....	9
5-2.3.	Montants des entretiens préventifs et curatifs.....	9
5-3.	Pénalités de retard ou de non-conformité.....	10
5-4.	Résiliation.....	10
5-5.	Exécution de la prestation aux frais et risques du titulaire.....	10
5-6.	Assurances.....	10
5-7.	Litiges - Contentieux.....	10
5-8.	Dérogations au CCAG-FCS.....	10
Article 6 -	Clauses techniques particulières.....	11
6-1.	Fournitures.....	11
6-1.1.	Lot n°1 - Tracteur.....	11
6-1.2.	Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse.....	12
6-2.	Reprises.....	13
6-2.1.	Lot n°1 – Tracteur.....	13
6-2.2.	Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse.....	14
6-3.	Livraison et mise en service des fournitures.....	14
6-4.	Formation des agents.....	14

6-5. Entretien.....	14
6-6. Documents complémentaires.....	15
6-6.1. Lot n°1 – Tracteur.....	15
6-6.2. Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse	15
Article 7 - Offre de prix.....	16
Article 8 - Paiements.....	16
Article 9 - Assurances.....	16
Article 10 - Signature de l'offre par le(s) candidat(s).....	17
Article 11 - Décision du pouvoir adjudicateur :.....	17
Article 12 - Signature du pouvoir adjudicateur :	17
Annexe 1 : Lot n°1 – Tracteur – Bordereau de prix unitaires – Offre de base	18
Annexe 2 : Lot n°1 – Tracteur – Détail estimatif – Offre de base.....	19
Annexe 3 : Lot n°1 – Tracteur – Bordereau de prix unitaires – Variante autorisée n°1	20
Annexe 4 : Lot n°1 – Tracteur – Détail estimatif – Variante autorisée n°1	21
Annexe 5 : Lot n°1 – Tracteur – Bordereau de prix unitaires – Variante autorisée n°2	22
Annexe 6 : Lot n°1 – Tracteur – Détail estimatif – Variante autorisée n°2	23
Annexe 7 : Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse – Bordereau de prix unitaires	24
Annexe 8 : Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse – Détail estimatif.....	25

Article 1 - **Objet et étendue de la consultation**

1-1. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la fourniture d'un tracteur agricole pour le débroussaillage des voiries avec reprise du véhicule actuel (tracteur de marque DEUTZ-FAHR, modèle AGROFARM, mis en circulation en juillet 2010, comptabilisant 9 600 heures), le titulaire pourra réaliser aussi les entretiens préventifs et curatifs du tracteur toute la durée du marché public, ainsi que d'une faucheuse débroussailleuse professionnelle compatible avec le tracteur fourni au lot n°1 et reprise de deux bras faucheurs (l'un de marque MAROLIN modèle M548 ASX livré en décembre 2016 et le second de marque VIGOLO modèle SGE2 220 livré en juin 2022).

1-2. Mode de passation

Le marché public est passé en procédure adaptée en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique (CCP).

1-3. Allotissement

Le présent marché public est alloté comme suit :

- Lot n°1 – Tracteur : Fourniture d'un tracteur agricole pour le débroussaillage des voiries avec reprise du véhicule actuel (tracteur de marque DEUTZ-FAHR, modèle AGROFAMR, mis en circulation le 21 juillet 2010, comptabilisant 9 600 heures), le titulaire pourra réaliser aussi les entretiens préventifs et curatifs du tracteur toute la durée du marché public ;
- Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse : Fourniture d'une faucheuse débroussailleuse professionnelle compatible avec le tracteur fourni au lot n°1 et reprise de deux bras faucheurs (l'un de marque MAROLIN modèle M548 ASX livré en décembre 2016 et le second de marque VIGOLO modèle SGE2 220 livré en juin 2022).

1-4. Offre de base et variantes

Les variantes sont autorisées uniquement pour le lot n°1 et dans les conditions ci-dessous énoncées.

L'acheteur souhaite que les candidats proposent un prix de reprise pour le tracteur marque DEUTZ-FAHR, modèle AGROFARM, mis en circulation le 21 juillet 2010, et à minima la remise de l'offre de base suivante :

- Offre de base (OB) : Proposition d'un tracteur agricole quatre cylindres d'une puissance \pm à 130 chevaux, boîte mécanique, pouvant supporter un bras fauteur de type NOREMAT, modèle PRODIGIA M45 ou équivalent, neuf et mis en fonctionnement fin mars 2025. Le titulaire inclura dans son offre le transfert des charges avant et arrières de l'ancien tracteur sur le nouveau, ainsi que la pose du bras fourni par le titulaire du lot n°2 ;

Les candidats peuvent présenter uniquement les deux variantes suivantes :

- Variante autorisée n°1 (VA1) : Proposition d'un tracteur agricole quatre cylindres d'une puissance \pm à 130 chevaux, boîte mécanique, pouvant supporter un bras fauteur de marque NOREMAT, modèle PRODIGIA M45 ou équivalent, ayant fonctionné au maximum 3000 heures, garantie 1 an minimum, et mise en fonctionnement fin mars 2025. Le titulaire inclura dans son offre le transfert des charges avant et arrières de l'ancien tracteur sur le nouveau, ainsi que la pose du bras fourni par le titulaire du lot n°2 ;
- Variante autorisée n°2 (VA2) : Proposition d'un tracteur agricole six cylindres d'une puissance \pm à 130 chevaux, boîte mécanique, pouvant supporter un bras fauteur de marque NOREMAT, modèle PRODIGIA M45 ou équivalent, ayant fonctionné au maximum 5000 heures, garantie 1 an minimum, et mise en fonctionnement fin mars 2025. Le titulaire inclura dans son offre le transfert des charges avant et arrières de l'ancien tracteur sur le nouveau, ainsi que la pose du bras fourni par le titulaire du lot n°2.

1-5. Montant du marché public

Le montant du présent marché public est inférieur à 150.000 euros HT pour la totalité de la durée d'exécution.

1-6. Nomenclature communautaire

La classification principale conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

- 16600000-1 : Machines spécialisées à usage agricole ou sylvicole ;
- 16310000-1 : Faucheuses.

1-7. Lieux d'exécution et visite des reprises

Le tracteur, les bras faucheurs à reprendre et le lieu de livraison des fournitures se fera à l'adresse ci-dessous indiquée :

Service technique de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
39 rue de Ligny – 59540 CAUDRY

1-8. Durée du marché public

Le marché public est conclu à compter de la date d'admission effective des fournitures pour une durée maximale de cinq (5) ans.

Le(s) titulaire s'engage(nt) à mettre en service le tracteur (lot n°1) et la faucheuse-débroussailleuse (lot n°2) avant fin mars 2025.

En cas de vente du tracteur, le présent marché public sera réputé échu et le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnisation.

1-9. Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

1-10. Modalité de règlement

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes uniquement via la plateforme **CHORUS**. Les demandes de paiement reçues par tout autre moyen seront réputées nulles et non avenues.

https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife_csm

SIRET : 200 030 633 00198 – N° engagement : 2025FourTractFD

1-11. Acheteur

1-11.1. Désignation de l'acheteur

Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

Rue Victor Watremez - RD 643 - ZA le bout des dix-neuf - 59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS

☎ 03 27 75 84 79 ✉ secretariat@caudresis-catesis.fr

1-11.2. Personne habilitée à signer le marché public

Serge SIMÉON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.



1-12. Comptable assignataire

Centre Des Finances Publiques - 46 rue Aristide Briand, 59540 Caudry

Article 2 - Document de consultation des entreprises

2-1. Documents généraux

Le présent marché public est soumis à l'arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG-FCS).

2-2. Documents particuliers

Le dossier de consultation aux entreprises (DCE) remis aux candidats comprend les éléments suivants :

- Le présent acte d'engagement (3-AE-2025FourTractFD), et ses annexes, les bordereaux de prix unitaire (BPU) par offre et leur détail estimatif (DE) ;
- Le règlement de consultation (2-RC-2025FourTractFD) ;
- L'avis de marché (1-AM-2025FourTractFD) ;

Les pièces confidentielles (4-Confidentiel-2025FourTractFD) contenant la carte grise du tracteur à reprendre (lot n°1) et les factures des bras faucheurs à reprendre (lot n°2), que le titulaire est réputé connaître.



Article 3 - Engagement du candidat

3-1. Engagement et identification du candidat

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public, le candidat :

- s'engage pour son propre compte ;
- engage la société NOREMAT SAS ;
- l'ensemble des membres du groupement s'engage ;

Contractant unique – Mandataire :

Nom commercial : NOREMAT
Prénom, NOM et titre de son représentant : Christophe BACHMANN, directeur général
Numéro SIRET : 322 213 679 00036
Adresse de l'établissement : 166 rue Ampère - 54710 Ludres
Adresse électronique : marches_noremat@noremat.fr
Numéros de téléphone : 03.54.50.16.09

Cotraitant 2 :

Nom commercial :
Prénom, NOM et titre de son représentant :
Numéro SIRET :
Adresse de l'établissement :
Adresse électronique :
Numéros de téléphone :

Cotraitant 3 :

Nom commercial :
Prénom, NOM et titre de son représentant :
Numéro SIRET :
Adresse de l'établissement :
Adresse électronique :
Numéros de téléphone :

À exécuter le lot n°1 et/ou le lot n°2 conformément aux pièces contractuelles et au mémoire technique annexé au règlement de consultation.



3-2. Groupement d'opérateurs économiques

Le candidat est un groupement d'opérateur économique :

→ conjoint ;

→ solidaire.

Les membres du groupement se répartissent les prestations de la manière suivante :

Désignation des membres du groupement	Prestations exécutées par les membres du groupement		
	Désignation	Montant (€ HT)	Part (%)
Mandataire			
Cotraitant 2			
Cotraitant 3			

Article 4 - Avance

Considérant les délais de livraison du présent marché, aucune avance ne sera accordée au titulaire.

Article 5 - **Clauses administratives particulières**

5-1. Durée de garantie

Le présent acte d'engagement est soumis à l'article 33 du CCAG-FCS. À ce titre, le candidat garantit ses fournitures pour une durée minimale d'un an.

5-1.1. Lot n°1 – Tracteur

Le cas échéant et par dérogation à l'article 33 du CCAG-FCS, le titulaire s'engage à garantir le tracteur pour une durée supérieure à savoir, ans.

5-1.2. Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse

Le cas échéant et par dérogation à l'article 33 du CCAG-FCS, le titulaire s'engage à garantir le tracteur pour une durée supérieure à savoir, ..1. ans mécano-soudure (pièces, main d'œuvre et déplacement, hors pièces d'usure) et 2 ans sur circuit hydraulique (pompes, moteur, distributeur) hors flexibles

5-2. Dispositions financières

5-2.1. Prix

Les prix énoncés en annexes du présent acte d'engagement sont conformes à l'article 10 du CCAG-FCS.

5-2.2. Demandes de paiement

Les demandes de paiement sont transmises conformément à l'article 11 du CCAG-FCS.

La remise d'une demande de paiement intervient après l'admission des fournitures par le représentant de l'acheteur.

Les demandes de paiement sont transmises uniquement via la plateforme [CHORUS](#).

Le titulaire précisera le lot facturé.

Chaque lot devrait être facturé distinctement.

5-2.3. Montants des entretiens préventifs et curatifs

Le prix d'un entretien préventif comprend l'ensemble des pièces et mains d'œuvre nécessaire à la révision du véhicule.

S'agissant du montant de l'entretien curatif, au-delà de la garantie, en cas de panne du véhicule, le titulaire se rendra sur place pour évaluer le nombre d'heures et les fournitures nécessaires pour la réparation du véhicule. Après évaluation des pièces et de la main d'œuvre nécessaires, le titulaire transmettra son devis. L'acheteur se réserve le droit de négocier. En cas d'acceptation, le titulaire réalisera les travaux estimés.

En cas de crevaison, le titulaire se rendra sur place pour évaluer le nombre d'heures et les fournitures nécessaires pour la réparation du véhicule. Après évaluation des pièces et de la main d'œuvre nécessaires, le titulaire transmettra son devis. L'acheteur se réserve le droit de négocier. En cas d'acceptation, le titulaire réalisera les travaux estimés.

En tout état de cause, les montants du véhicule, du prêt, le cas échéant, et des travaux ne pourront excéder 80 000 € HT sur toute la durée du marché.



5-3. Pénalités de retard ou de non-conformité

Par dérogation aux dispositions de l'article 14 du CCAG-FCS, en cas de non-respect des délais ou stipulations du présent acte d'engagement des pénalités pourront être appliquées au titulaire du marché dans les conditions suivantes :

$$P = V \times \frac{R}{100}$$

dans laquelle :

- P = le montant de la pénalité ;
- V = la valeur des prestations sur laquelle est calculée la pénalité, cette valeur étant égale au montant en prix de base, hors variations de prix et hors du champ d'application de la TVA, de la partie des prestations en retard, ou de l'ensemble des prestations si le retard d'exécution d'une partie rend l'ensemble inutilisable ;
- R = le nombre de jours de retard.

Le nombre de jours de retard s'entend à la fois comme le nombre de jours où les fournitures ne sont pas livrées, les prestations ne sont pas réalisées, ou sont livrées ou réalisées mais, ne correspondent pas en tout point aux stipulations du présent acte d'engagement.

5-4. Résiliation

Les dispositions des articles 38 à 45 du CCAG-FCS seront applicables en cas de résiliation du marché public.

5-5. Exécution de la prestation aux frais et risques du titulaire

En cas d'exécution non conforme aux pièces du marché public ou non-respect des délais, l'acheteur appliquera l'article 45 du CCAG-FCS.

5-6. Assurances

Le titulaire produira une attestation précisant qu'il est couvert par une assurance garantissant les tiers en cas d'accidents ou de dommages causés par et pendant l'exécution des prestations.

5-7. Litiges - Contentieux

Afin de mettre fin aux litiges nés ou à naître, les parties au présent contrat transigeront conformément aux articles 2044 et suivants du code civil.

À défaut d'accord amiable, les contentieux seront portés devant le Tribunal Administratif de Lille.

5-8. Dérogations au CCAG-FCS

Le présent acte d'engagement déroge aux articles 33, le cas échéant, et 14 du CCAG-FCS.

Article 6 - Clauses techniques particulières

6-1. Fournitures

6-1.1. Lot n°1 - Tracteur

Le tracteur fourni sera utilisé pour l'entretien des accotements des voiries communales et communautaires. Le titulaire prévoira de transférer le bras NOREMAT, modèle MAGISTRA VISIOBRA M61T, ainsi que les charges de du tracteur à reprendre.

6-1.1.1. Offre de base

Le tracteur proposé devra respecter les caractéristiques techniques suivantes :

État du tracteur	Neuf
Puissance du moteur minimale	130 cv
Nombre de cylindre	4
Transmission	Powershift
Type de boîte de vitesse	Mécanique
Nombre de roues motrices	4
Type de pneu	Polyvalent
Hauteur cabine	± 2,85 m
Largeur tracteur	2,35 à 2,45 m
Réservoir carburant	≥ 180 l
Système hydraulique	4 distributeurs arrière double effet 1 distributeur avant double effet + prise électrique Relevage avant capacité minimale de 2 T Relevage arrière capacité minimale de 6,7 T Pompe hydraulique 120l/min
Masses à transférer	Roue arrière gauche maximum 200 kg (fauchage) Avant 600 kg
Cabine	Suspendue
Gyrophares	2
Triflash	1
Air conditionné dans cabine	Oui
Balai essui glace	Porte droite

6-1.1.2. Variante autorisée n°1

État du tracteur	Occasion ± 3 000 heures
Puissance du moteur minimale	130 cv
Nombre de cylindre	4
Transmission	Powershift
Type de boîte de vitesse	Mécanique
Nombre de roues motrices	4
Type de pneu	Polyvalent
Hauteur cabine	± 2,85 m
Largeur tracteur	2,35 à 2,45 m
Réservoir carburant	≥ 180 l
Système hydraulique	4 distributeurs arrière double effet 1 distributeur avant double effet + prise électrique Relevage avant capacité minimale de 2 T Relevage arrière capacité minimale de 6,7 T Pompe hydraulique 120l/min
Masses à transférer	Roue arrière gauche maximum 200 kg (fauchage)

	Avant 600 kg
Cabine	Suspendue
Gyrophares	2
Triflash	1
Air conditionné dans cabine	Oui
Balai essui glace	Porte droite

6-1.1.3. Variante autorisée n°2

État du tracteur	Occasion ± 5 000 heures
Puissance du moteur minimale	130 cv
Nombre de cylindre	4
Transmission	Powershift
Type de boîte de vitesse	Mécanique
Nombre de roues motrices	4
Type de pneu	Polyvalent
Hauteur cabine	± 2,85 m
Largeur tracteur	2,35 à 2,45 m
Réservoir carburant	≥ 180 l
Système hydraulique	4 distributeurs arrière double effet 1 distributeur avant double effet + prise électrique Relevage avant capacité minimale de 2 T Relevage arrière capacité minimale de 6,7 T Pompe hydraulique 120l/min
Masses à transférer	Roue arrière gauche maximum 200 kg (fauchage) Avant 600 kg
Cabine	Suspendue
Gyrophares	2
Triflash	1
Air conditionné dans cabine	Oui
Balai essui glace	Porte droite

6-1.2. Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse

Le candidat proposera une faucheuse-débroussailleuse à bras articulé à déport avant type NOREMAT Prodigia M45 ou équivalent. La faucheuse-débroussailleuse devra pouvoir être supportée par le tracteur dont les caractéristiques figurent ci-dessus.

Le titulaire posera et mettra en service la faucheuse-débroussailleuse sur le tracteur fourni par le titulaire du lot n°1.

Les données techniques du matériel proposé devront correspondre aux éléments ci-dessous ou s'en rapprocher.

Cinématique	Portée horizontale 4.50 m Portée verticale 5.60 m Portée talus en remblai (45°) 4.47 m Portée talus en déblai (45°) 2.29 m Portée latérale mini 1.70 m Hauteur maxi sur haie 3.71 m Passage sous flèche 1.45 m Hauteur en transport 3.50 m Angle de balayage arrière 90° Orientation outil de coupe 230° Poids du matériel 1170 kg
Structure	Acier HLE (HLE : Haute Limite Elastique) Composition - Flèche : tube ép. 6,3 mm – section 140x140mm Composition - Balancier type M : tube reconstitué ép. 6 à 8 mm – section 100x100 mm à 120x150 mm

	Déport avant – Balancier type M : 350 mm
Caractéristiques hydrauliques	Prise de force : 540 tr/min - 1000 tr/min Réservoir : 80 L Refroidisseur aluminium Puissance d'échange : 5.5 KW
Circuit mouvements	Pompe à engrenages Cylindrée : 17 cc Débit: 36 l/min - 42l/min Pression maxi : 230 bars Suspension oléopneumatique
Circuit outil de coupe	Pompe à pistons axiaux Cylindrée : 46 cc Débit : 60 l/min - 70 l/min Pression maxi : 345 bar Puissance : 47 cv - 54 cv
Équipements	Pivot à gauche (meilleure stabilité et faible encombrement en chemin étroit) Double sens de rotation des outils Sécurité température rotor Système de renversement pour chemins étroits Accumulateur à commande électrique Sécurité hydraulique à l'effacement par pivot avec balayage arrière Vérins de Flèche et Balancier équipés de clapet parachute Pare chocs avec éclairage LED incorporé Axes bagués et graissés Attelage semi-automatique des outils Vanne électrique d'accumulateur Béquilles de dépose réglable
Groupe de broyage	Groupe 1200 avec rotor universel Rouleau palpeur Ø 133 mm renforcé
Commandes	Commandes électriques mono levier 2 mouvements proportionnels Console ergonomique Accoudoir coulissant Activation float sur joystick pour commandes électrique Compteurs horaires Réglage en inclinaison, en hauteur et en orientation latérale Commande électrique enclenchement rotor 3° mouvement proportionnel
Sécurité	Signalisation classe 2

6-2. Reprises

6-2.1. Lot n°1 – Tracteur

Le titulaire reprendra l'ancien tracteur disposant des caractéristiques suivantes :

- Marque : DEUTZ-FAHR ;
- Modèle : AGROFARM.

Le carte grise du tracteur à reprendre est classé dans le fichier « 4-Confidentiel-2022FourTracteur ». Le titulaire est réputé en avoir pris connaissance.

Le titulaire s'engage à reprendre le tracteur en l'état au prix évalué lors de sa visite.

6-2.2. Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse

Le titulaire reprendra les deux bras faucheurs disposant des caractéristiques suivantes :

- marque MAROLIN modèle M548 ASX livré en décembre 2016, n° de série : ;
- marque VIGOLO modèle SGE2 220 livré en juin 2022, n° de série : .

Le titulaire est réputé en avoir pris connaissance de leur facture classée dans le fichier « 4-Confidentiel-2022FourTracteur ».

Le titulaire s'engage à reprendre les deux bras faucheurs en l'état au prix évalué lors de sa visite.

6-3. Livraison et mise en service des fournitures

La mise en service, le transfert des masses et la pose du bras fauteur sur le tracteur seront réalisés sur le site des services techniques communautaire (59540 CAUDRY) précisé à l'article 1-6 de l'acte d'engagement et du règlement de consultation.

Le titulaire prendra contact avec le responsable des brigades espaces verts pour la livraison, la mise en route et la formation des agents.

6-4. Formation des agents

Le titulaire formera l'ensemble des agents désignés par le responsable des services techniques à la conduite et l'entretien « en bon père de famille » du tracteur.

Les heures de formations seront dispensées par les techniciens du titulaire.

L'acheteur pourra pendant toute la durée du marché public faire appel au titulaire pour former de nouveaux agents.

6-5. Entretiens

Pour chacun des lots, le titulaire prévoira la possibilité d'entretien préventif et curatif des équipements fournis.

6-5.1.1. Entretien préventif

L'entretien préventif se fera sur les lieux d'exécution précisés à l'article 1-6 de l'acte d'engagement et du règlement de consultation a minima une fois par an ou toutes les 1000 heures de travail effectué.

L'entretien préventif sera réalisé par du personnel « service après-vente » qualifié du titulaire ou du constructeur. Le titulaire garantit 12 mois l'entretien préventif.

6-5.1.2. Entretien curatif

L'entretien curatif se fera sur les lieux d'exécution précisés à l'article 1-6 de l'acte d'engagement et du règlement de consultation à chaque fois que le représentant des brigades espaces verts en fera la demande et ce, dans les plus brefs délais.

Le titulaire s'engage à intervenir dans les 1 à 48 heures après notification de la panne par le représentant de l'acheteur.

L'entretien préventif sera réalisé par du personnel « service après-vente » qualifié du titulaire ou du constructeur. Le titulaire garantit 12 mois l'entretien curatif.

6-6. Documents complémentaires

6-6.1. Lot n°1 – Tracteur

Lors de la livraison du tracteur, le titulaire remettra en format papier et électronique (PDF) au responsable brigades vertes les documents suivants :

- La carte grise du tracteur ;
- Manuel d'utilisation du tracteur ;
- Manuel des pièces de rechange du tracteur ;
- Manuel de réparation avec schémas de fonctionnement hydraulique et électrique du tracteur.

6-6.2. Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse

Lors de la livraison, le titulaire remettra en format papier et électronique (PDF) au responsable brigades vertes les documents suivants :

- Manuel d'utilisation ;
- Manuel des pièces de rechange ;
- Manuel de réparation avec schémas de fonctionnement hydraulique et électrique de l'équipement fourni.

Article 7 - Offre de prix

L'offre de prix est à compléter en annexes du présent document.

Article 8 - Paiements

Les prix sont fixés dans les bordereaux de prix unitaires (BPU) annexés au présent document.

L'acheteur se libérera des sommes dues en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après :

Contractant unique ou mandataire

Titulaire	NOREMAT		
Domiciliation	BNP PARIBAS LORRAINE ENTREPRISE		
Code banque	30004	Code guichet	00426
Numéro de compte	00426	Clé RIB	85
IBAN	FR76 3000 4004 2600 0260 2939 485	Code BIC	BNPAFRPPXXX

Deuxième cotraitant

Titulaire			
Domiciliation			
Code banque		Code guichet	
Numéro de compte		Clé RIB	
IBAN		Code BIC	

Troisième cotraitant

Titulaire			
Domiciliation			
Code banque		Code guichet	
Numéro de compte		Clé RIB	
IBAN		Code BIC	

Une copie de chaque RIB est jointe au présent acte d'engagement.

Article 9 - Assurances

Contractant unique ou mandataire

Compagnie d'assurance AXA N° de police 11328099904

Deuxième cotraitant

Compagnie d'assurance N° de police

Troisième cotraitant

Compagnie d'assurance N° de police

L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est jointe au présent acte d'engagement.



Article 10 - Signature de l'offre par le(s) candidat(s)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Damien MORLOT Responsable des Opérations Service Client et ADV	A Ludres, le 13 février 2025	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Article 11 - Décision du pouvoir adjudicateur :

- Le présent soumissionnaire :
 - est retenu pour le lot n°1 :
 - L'offre de base ;
 - La variante autorisée n°1 ;
 - La variante autorisée n°2.
 - est retenu pour le lot n°2 ;
 - n'est pas retenu.

Article 12 - Signature du pouvoir adjudicateur :

A Beauvois-en-Cambrésis, le

Le Président de la Communauté d'Agglomération du
Caudrésis et du Catésis

Serge SIMEON

Annexe 1 : Lot n°1 – Tracteur – Bordereau de prix unitaires – Offre de base**Fourniture du(es) véhicule(s) :**

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>
	A	Tracteur neuf	Unité	
DEUTZ-FAHR AGROFARM	B	Tracteur à reprendre	Unité	

Service d'entretien :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>
	Z	Entretien préventif	Heure	
	Y	Entretien curatif	Heure	

Date :

Signature du candidat : (NOM, Prénom, poste du signataire)

* Le présent document a valeur contractuelle.

Annexe 2 : Lot n°1 – Tracteur – Détail estimatif – Offre de base**Fourniture du(es) véhicule(s) :**

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>	<u>Sous-total € HT</u>
	A	Tracteur	Unité	1		
DEUTZ-FAHR AGROFARM	B	Tracteur à reprendre	Unité	1		
	C				Total (A-B) € HT	

Service d'entretien :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>	<u>Sous-total € HT</u>
	Z	Entretien préventif	Forfait	5		
	Y	Entretien curatif	Heure	150		
	V				Total € HT	

Total (C + V) € HT

* Le présent document n'a aucune valeur contractuelle. Il a pour but de différencier le montant des offres lors de leur évaluation et de leur classement.

Annexe 3 : Lot n°1 – Tracteur – Bordereau de prix unitaires – Variante autorisée n°**Fourniture du(es) véhicule(s) :**

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>
	A	Tracteur < 3000 heures	Unité	
DEUTZ-FAHR AGROFARM	B	Tracteur à reprendre	Unité	

Service d'entretien :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>
	Z	Entretien préventif	Heure	
	Y	Entretien curatif	Heure	

Date :

Signature du candidat : (NOM, Prénom, poste du signataire)

* Le présent document a valeur contractuelle.

Annexe 4 : Lot n°1 – Tracteur – Détail estimatif – Variante autorisée n°1**Fourniture du(es) véhicule(s) :**

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>	<u>Sous-total € HT</u>
	A	Tracteur < 3000 heures	Unité	1		
DEUTZ-FAHR AGROFARM	B	Tracteur à reprendre	Unité	1		
	C				Total (A-B) € HT	

Service d'entretien :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>	<u>Sous-total € HT</u>
	Z	Entretien préventif	Forfait	5		
	Y	Entretien curatif	Heure	150		
	V				Total € HT	

Total (C + V) € HT

* Le présent document n'a aucune valeur contractuelle. Il a pour but de différencier le montant des offres lors de leur évaluation et de leur classement.



Annexe 5 : Lot n°1 – Tracteur – Bordereau de prix unitaires – Variante autorisée n°

Fourniture du(es) véhicule(s) :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>
	A	Tracteur neuf	Unité	
DEUTZ-FAHR AGROFARM	B	Tracteur à reprendre	Unité	

Service d'entretien :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>
	Z	Entretien préventif	Heure	
	Y	Entretien curatif	Heure	

Date :

Signature du candidat : (NOM, Prénom, poste du signataire)

* Le présent document a valeur contractuelle.

Annexe 6 : Lot n°1 – Tracteur – Détail estimatif – Variante autorisée n°2**Fourniture du(es) véhicule(s) :**

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>	<u>Sous-total € HT</u>
	A	Tracteur	Unité	1		
DEUTZ-FAHR AGROFARM	B	Tracteur à reprendre	Unité	1		
	C				Total (A-B) € HT	

Service d'entretien :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>	<u>Sous-total € HT</u>
	Z	Entretien préventif	Forfait	5		
	Y	Entretien curatif	Heure	150		
	V				Total € HT	

Total (C + V) € HT

* Le présent document n'a aucune valeur contractuelle. Il a pour but de différencier le montant des offres lors de leur évaluation et de leur classement.

Annexe 7 : Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse – Bordereau de prix unitaires**Fourniture du(es) véhicule(s) :**

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>
	A	Faucheuse-débroussailleuse neuve	Unité	37 800,00 €
MAROLIN 2016	B	Bras faucheur à reprendre	Unité	1 500,00 €
VIGOLO 2022	C	Bras faucheur à reprendre	Unité	2 200,00 €

Service d'entretien :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>
	Z	Entretien préventif	Forfait	1 164,00 € *
	Y	Entretien curatif	Forfait	137,50 € **

Date : 13 février 2025

Signature du candidat : (NOM, Prénom, poste du signataire)

* Le présent document a valeur contractuelle.

Damien MORLOT
Responsable des Opérations Service Client et ADV* coût de l'entretien préventif réalisé à 300h ou 1 an (au 1er terme échu)
voir détail en PJ "entretien préventif Prodigia"** décomposition du forfait "entretien curatif" :
68 € (déplacement) + 69,50 € / heure (temps de déplacement), hors main d'oeuvre
voir détail en PJ "Tarif SAV 2025"

Annexe 8 : Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse – Détail estimatif**Fourniture du(es) véhicule(s) :**

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>	<u>Sous-total € HT</u>
	A	Faucheuse-débroussailleuse neuve	Unité	1	37 800,00 €	37 800,00 €
MAROLIN 2016	B	Bras faucheur à reprendre	Unité	1	1 500,00 €	1 500,00 €
VIGOLO 2022	C	Bras faucheur à reprendre			2 200,00 €	2 200,00 €
	D				Total (A-B-C) € HT	34 100,00 €

Service d'entretien :

<u>Référence titulaire</u>	<u>Référence acheteur</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Unité</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire (PU) € HT</u>	<u>Sous-total € HT</u>
	Z	Entretien préventif	Forfait	5	1 164,00 € *	5 820,00 €
	Y	Entretien curatif	Forfait	5	137,50 € **	687,50 €
	X				Total € HT	6 507,50 €

Total (D + X) € HT**40 607,50 €**

* Le présent document n'a aucune valeur contractuelle. Il a pour but de différencier le montant des offres lors de leur évaluation et de leur classement.

* coût de l'entretien préventif réalisé à 300h ou 1 an (au 1er terme échu)
voir détail en PJ "entretien préventif Prodigia"

** décomposition du forfait "entretien curatif" :
68 € (déplacement) + 69,50 € / heure (temps de déplacement), hors main d'oeuvre
voir détail en PJ "Tarif SAV 2025"

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC2025_09
Objet :	Décision N°2025/09 portant attribution du marché public passé en procédure adaptée de fournitures d'un tracteur agricole avec faucheuse-débroussailleuse et reprises d'anciens matériels pour les services techniques situés à Caudry (59540) de la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-02-26 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200030633-20250226-DEC2025_09-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20250226-DEC2025_09-AR-1-1_0.xml	text/xml	1.4 Ko
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : DEC2025.09.pdf Nom métier : 99_AR-059-200030633-20250226-DEC2025_09-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	235.1 Ko
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : DEC2025.09_AE_2025FourTractFD_Lot1.pdf Nom métier : 99_AR-059-200030633-20250226-DEC2025_09-AR-1-1_2.pdf	application/pdf	1 Mo
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : DEC2025.09_AE_2025FourTractFD_Lot2.pdf Nom métier : 99_AR-059-200030633-20250226-DEC2025_09-AR-1-1_3.pdf	application/pdf	1.9 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 février 2025 à 15h14min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 février 2025 à 15h18min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 février 2025 à 15h18min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 février 2025 à 15h18min20s	Reçu par le MI le 2025-02-26